



## NEWS LETTER MAI /JUIN

Nous avons décidé de remplacer la gazette par des news letters (infos du monde Curly et infos du monde Equin) qui paraîtront tous les 2 mois sur le site de oncurls, espérant pouvoir passer à 1 mois pour vous proposer l'actualité en temps réel. Accessible à tous jusqu'au mois de Novembre 2014. Ensuite il faudra être adhérent pour bénéficier des infos news letters.

Nous avons décidé de devenir acteurs de la filière équine, de tout faire pour faire connaître et reconnaître nos Curly. Le chemin sera long et peut-être difficile, mais ensemble nous y arriverons !!

La présidente.

## NOS CURLY SONT DE SORTIE

La route du MAROILLE du côté de chez la famille Evrard et l'élevage Little Dundee  
Ils ont présenté Velvet et Upony, 2 juments CURLY et Europe, 1 poulain MINI-CURLY.



**L'élevage de Sathécat a sorti des curly en CSO avec de bons résultats obtenus.**

L'élevage Findil curly a fait une représentation de ses juments CURLY, Maelie et Kumquat à Equitaine la 26 mai, elles ont été présentées en main pour le plaisir de découvrir cette race.



C'est l'époque des concours, L'IFCE et la FFE ont tout un panel pour permettre à tous de montrer et valoriser vos CURLY.

Envoyez nous vos sorties, les résultats avec des photos.

Faites nous part de vos naissances, n'oubliez pas la pré-inscription ICHO.

Nos réflexions :

Nous avons pour projet de créer un stud book français (respectant les prérogatives de l'ICHO) et de mettre en place une approbation de reproducteurs, qui valoriserait encore mieux nos CURLY, nous sommes en réflexion sur ces sujets, vos suggestions et questions nous intéressent.

**ATTENTION nous sommes en réflexion donc aucune décision n'est prise!!**

### **INFO ONCURLS : Assemblée Générale**

**Le 1er Novembre 2014 aura lieu l'AG qui se déroulera chez Stéphane Evrard à Folembay, début de l'AG 14 heures le Samedi, suivra une soirée détente entre passionnés de Curly. Réservation pour le dîner et le couchage, venez nombreux !**

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, mais qui souhaiteraient participer nous mettons en place des vidéo conférences sur SKYPE. Vous pouvez aussi vous faire représenter par un membre présent lors de cette AG, nous rappelons que chaque membre présent peut représenter 2 pouvoirs.

La convocation vous sera envoyée par mail ainsi que le pouvoir et pour la première fois les bilans financiers et moraux de notre activité depuis le 04 janvier 2014. Ils seront accompagnés d'un post de vote à retourner au plus tard par courrier le 22 octobre à la présidente Karine Maglia, Trohaor, 22110 Rostrenen et par mail le 29 octobre 2014 à [association@oncurls.org](mailto:association@oncurls.org).

**VOUS LES AIMEZ, PARTICIPEZ !!!**

**Le conseil d'administration s'est réuni le 30 juin pour statuer sur les nouveaux tarifs et appellations. L'adhésion oncurls est modifiée.**

**INDIVIDUEL : 30€**

**FAMILLE : 50€**

**ETUDIANT : 15€**

**Le tarif des annonces devient un droit d'entrée pour tout : 15€**

**Pour les manifestations organisées par ONCURLS : Adhérant : 10€**

**Non-adhèrent : 20€**

**Tarifs applicables pour la saison du 1er septembre 2014 au 31 août 2015**

## INFO générale :

Le B96 est sorti, dès à présent vous pouvez passer une journée de formation dans une auto-école qui attribue ce nouveau permis.

### PERMIS B OU PERMIS BE ?

Le permis B (voiture) suffit pour tracter une remorque jusqu'à 750 kg.

Pour les remorques et caravanes de plus de 750 kg, le permis B suffit sous réserve que l'ensemble ne dépasse pas 4 250 kg de poids total autorisé en charge (PTAC).

Toutefois lorsque la somme des PTAC (cumul véhicule tracteur + remorque) est comprise entre 3 500 kg et 4 250 kg, le conducteur doit suivre une formation de 7 heures.

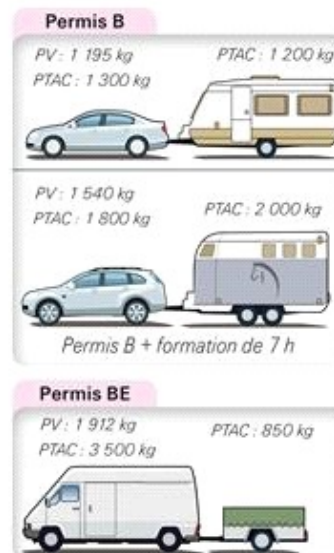
#### Contenu de la formation de 7 heures

Elle comprend une séquence hors circulation (HC) et une séquence en circulation (CIR)

La séquence hors circulation d'une durée de 4 heures alterne théorie et pratique dans le but d'acquiescer les savoirs et savoir-faire spécifiques à ce type d'ensemble.

La séquence en circulation d'une durée de 3 heures permet de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite aux particularités de ce type d'ensemble (maximum de 3 élèves dans le véhicule tracteur et chaque élève effectue au moins 50 minutes de conduite).

Il n'y a pas d'examen à passer, vous recevez une attestation de suivi de formation pratique dont un exemplaire est envoyé à la préfecture de votre lieu de résidence. Attention, pour conduire ce type d'ensemble, il faudra attendre que la mention additionnelle 96 soit ajoutée sur votre permis de conduire.



### Permis B autorisé

Nouvelle réglementation : depuis le 19 janvier 2013, les catégories du permis ont changé.

Pour les remorques de plus de 750 kg, le permis B suffit si la somme des PTAC (cumul véhicule tracteur + remorque) ne dépasse pas 3 500 kg.

Si la somme des PTAC est comprise entre 3 500 kg et 4 250 kg, le conducteur doit suivre une formation de 7 heures.

Depuis le 19 janvier 2013, le permis BE remplace le permis E(B). Toute personne titulaire du permis E(B) à cette date en conservera le bénéfice, sous réserve de la visite médicale. Ces personnes peuvent également tracter une remorque de plus de 3 500 kg de PTAC avec un véhicule de la catégorie BE.

Le permis BE est indispensable pour les véhicules avec un PTAC  $\leq$  3 500 kg + une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg, sans excéder 3 500 kg, si la somme des PTAC est supérieure à 4 250 kg.